

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Virginie DOYEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Date de convocation : 21 septembre 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, 1^{er} adjoint ;

Mme Sophie LACHAIZE, 2^{ème} adjointe

Mme Marie Christine LE BOURNAULT,

Mr Aurélien CHARRIERE, Mme Elizabeth MOAL,

Absent : Mr Mikaël LE DISEZ (procuration à Virginie DOYEN)

Secrétaire de séance : Mr Pascal MONCOUQUT

Délibération n°2026-035

Objet : Révision du loyer sis 1 chemin de la Fontaine 22810 Loc Envel

Vu

le Code général des collectivités territoriales ;

le Code civil ;

la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée tendant à améliorer les rapports locatifs ;

le contrat de location relatif au logement communal situé 1 chemin de la Fontaine, 22810 Loc-Envel ;

la clause de révision du loyer prévue au contrat de location ;

Considérant

Que la commune de Loc-Envel est propriétaire du logement situé 1 chemin de la Fontaine, 22810 Loc-Envel ;

Que le loyer n'a pas été révisé depuis le mois d'avril 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- fixe, à compter du 1^{er} octobre 2026, le montant mensuel du loyer du logement communal situé 1 chemin de la Fontaine, 22810 Loc-Envel, à : 460 € par mois, hors charges.

Cette révision est calculée conformément à la clause de révision prévue au contrat de location et sur la base de l'indice de référence des loyers applicable.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Virginie DOYEN

